

# Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) / Technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF)

*Secteur de rattachement : Santé, soins et services à la personne*

## Présentation du métier

Le technicien de l'intervention sociale et familiale / La technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) intervient auprès des familles et des personnes qui ont besoin d'aide lors de circonstances particulières : décès, hospitalisation, grossesse pathologique, naissance, longue maladie, handicap, difficultés sociales...

## Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec le Diplôme de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale -TISF- ou le certificat d'aptitude aux fonctions de Travailleuse Familiale pour le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale -TISF-.

Il est également accessible avec un diplôme de niveau V (CAP Assistant technique en milieu familial et collectif - ATMFC, CAP Petite enfance, BEP Accompagnement, Soins et Services à la Personne - ASSP, Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social - DEAES - précédemment Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale -DEAVS, ...) pour le Maître de maison.

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 -PSC1- peut être requise.

## Compétences professionnelles

- Aide au maintien à domicile
- Analyser et prévenir des risques
- Caractéristiques socio-culturelles des publics
- Conduite de projet en intervention sociale
- Conseiller la personne dans ses activités de la vie quotidienne
- Développer et piloter un réseau d'organisations partenaires
- Organisation du système sanitaire et social
- Prévenir et résoudre les conflits
- Procédures et circuits administratifs
- Recueillir et analyser les besoins d'un client, d'une personne
- Rédiger un écrit professionnel
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Règles de gestion de budget familial
- Technique d'écoute active et de relation à la personne
- Techniques pédagogiques

## Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de discrétion
- Faire preuve d'engagement
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de réactivité
- Gérer son stress
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME K1305 - Intervention sociale et familiale](#).